



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 118880

Texte de la question

Mme Françoise Branget appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la politique européenne de lutte contre la maladie d'Alzheimer. Déclarée « grande cause nationale » en France en 2007, cette maladie frappe aujourd'hui en Europe occidentale plus de cinq millions de personnes et son nombre ne va cesser d'augmenter pour atteindre selon les estimations le double de personnes d'ici à deux ou trois décennies. Or il est important que, dès aujourd'hui, des programmes d'actions internationaux et européens soient lancés en mettant l'accent sur le dépistage, la recherche médicale, la qualification de personnels soignants ou encore l'accueil des patients dans des centres de jour. Aussi elle souhaiterait connaître la politique que l'Union européenne compte mettre en place pour lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118880

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1726